

Formation spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail

Alors que la FSSSCT départementale se réunit pour la première fois de l'année, la FSU tient à remercier l'administration d'avoir pris en compte ses demandes de fournir un calendrier prévisionnel, qui nous permet de nous organiser au mieux dans nos missions de représentant·es du personnel.

Le compte-rendu de la visite de Bouxières, qui s'est tenue en novembre 2023 (!), ne nous est parvenu qu'hier en fin d'après-midi. Nous réitérons notre demande de recevoir les documents sur lesquels nous devons nous prononcer et à partir desquels nous devons travailler une semaine avant la tenue de l'instance. En effet, nous ne sommes pas des syndicalistes professionnel·les : nous sommes tout·es en poste et ne pouvons pas réagir aussi rapidement avec la volonté qui est la nôtre de fournir un travail de qualité. En outre, nous revendiquons le droit à la déconnexion et de ne pas devoir préparer une instance la veille au soir.

Depuis le début de l'année scolaire, la gestion des élèves à comportements difficiles pose de sérieux défis dans le 1^{er} degré notamment (maternelle et primaire). Ces élèves, souvent en difficulté dans leur rapport aux autres et aux règles, perturbent fréquemment les classes, ce qui met à mal non seulement le bon déroulement des apprentissages, mais également la stabilité émotionnelle des enseignant·es et du personnel éducatif. Les professionnel·les, parfois insuffisamment formé·es pour faire face à ces situations, se retrouvent démunie·s face à des comportements agressifs ou provocateurs. La surcharge des classes et le manque de soutien spécialisé, comme les psychologues scolaires ou les assistant·es d'éducation, aggravent cette situation, créant une atmosphère de tension. Le climat scolaire s'en ressent, et ces difficultés impactent non seulement les élèves concerné·es, mais aussi l'ensemble du groupe, perturbant les dynamiques de classe et rendant la tâche des enseignant·es particulièrement éprouvante dès ce début d'année.

Les Registres Santé et Sécurité au Travail (RSST), régulièrement alimentés par les personnels, sont le reflet direct des difficultés et des dangers auxquels ils sont confrontés. Il est crucial de considérer ces registres non pas comme de simples formalités administratives, mais comme de véritables appels à l'aide des personnels. Chaque inscription dans le RSST témoigne d'une situation alarmante qui nécessite une réponse rapide et adaptée. Le taux de réponse aux signalements s'améliore ; des choses sont proposées, mais certaines mesures s'avèrent insuffisantes au regard de la souffrance témoignée. La FSU demande que des solutions concrètes et pérennes soient apportées à chaque problème soulevé.

Nous vous alertons aussi sur des situations de mal-être grandissant dont nous avons connaissance et qui n'apparaissent pas, ou pas encore, dans le registre SST, liées à l'autoritarisme de la hiérarchie et notamment de certain·es chef·fes d'établissements dans le secondaire. La sensation d'être méprisé·es, qu'une part grandissante et sans doute majoritaire de nos collègues ressentent en raison des dégradations successives de nos conditions de travail et de nos statuts, peut mener à des situations que nous regretterons toutes et tous. Nous assumons de penser que le dialogue social permet de réduire les risques psycho-sociaux : les personnels doivent être entendus et écoutés.

Par ailleurs, la FSU souhaite alerter sur les conditions matérielles dans lesquelles travaillent de nombreux·ses agent·es. Le manque de moyens, les locaux vétustes ou inadéquats, l'insuffisance d'équipements ergonomiques sont autant de facteurs qui dégradent les conditions de travail et compromettent la santé des travailleurs et des travailleuses.

Nous vous remercions de votre attention et restons à votre disposition pour toute discussion ou proposition d'amélioration.